

BANQUE DE MONTRÉAL

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Mercredi 13 avril 2022

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal (la « Banque ») a lieu virtuellement et en personne le mercredi 13 avril 2022 et débute à 9 h 30 (heure avancée de l'Est).

L'assemblée commence par une bénédiction de Claudette Commanda, une Algonquine de la communauté de Kitigan Zibi Anishinabeg et membre du conseil consultatif pour les communautés autochtones de BMO.

Le président de l'assemblée souhaite la bienvenue aux actionnaires et aux invités qui participent en personne et à distance, que ce soit par l'intermédiaire de la webdiffusion de la Banque ou par téléphone. Il présente ensuite : M. Darryl White, chef de la direction; M. Tayfun Tuzun, chef des finances; M^{me} Sharon Haward-Laird, conseillère générale; et M^{me} Barbara Muir, secrétaire générale. Le président de l'assemblée souhaite également la bienvenue aux membres du Conseil d'administration et de l'équipe de direction de la Banque qui participent en personne ou à distance.

Le président de l'assemblée déclare que l'avis de convocation a dûment été remis aux actionnaires et que le quorum des actionnaires est atteint. Il déclare que l'assemblée est valablement constituée aux fins de délibération sur les questions dont elle a été saisie.

Le président de l'assemblée nomme les scrutateurs de l'assemblée : M. Steve Gilbert et M^{me} Claire Girard, représentants de la Société de fiducie Computershare du Canada, qui participent à distance à l'assemblée. Il nomme également M^{me} Barbara Muir à titre de secrétaire de l'assemblée.

Il note enfin que les représentants des auditeurs nommés par les actionnaires, KPMG LLP, sont présents et les remercie de leur service.

PROCÉDURES

La secrétaire générale présente certaines procédures à suivre dans le cadre du déroulement de l'assemblée. Elle indique que l'assemblée est diffusée en ligne et par conférence téléphonique dans les deux langues officielles et que le sous-titrage est fourni dans la webdiffusion et dans le Grand salon. Elle donne ensuite des instructions détaillées aux actionnaires pour qu'ils puissent se joindre à l'assemblée, voter et poser des questions, tant en ligne que par téléphone. Elle indique qu'on répondra après l'assemblée à toute question restée sans réponse pendant l'assemblée.

Le président de l'assemblée remercie les milliers d'actionnaires qui ont voté avant l'assemblée. Il présente l'ordre du jour de l'assemblée et souligne que des déclarations prospectives et des mesures financières non conformes aux PCGR peuvent être utilisées pendant l'assemblée.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE

Le président souligne que le Conseil d'administration est satisfait de la réaction agile de la Banque à l'évolution de la situation au cours de la dernière année. Il remarque que malgré les conditions économiques incertaines, le Conseil d'administration estime que la Banque demeure bien positionnée pour connaître une forte croissance. Le président de l'assemblée invite ensuite le chef de la direction de la Banque à s'adresser aux actionnaires.

ALLOCUTION DU CHEF DE LA DIRECTION

Le chef de la direction commence son allocution à l'intention des actionnaires en prenant acte de la crise humanitaire et économique qui découle de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et des mesures prises par la Banque pour soutenir ses employés, ses clients et tous les membres issus de la communauté ukrainienne. Il fait le point avec les actionnaires sur le contexte économique, la performance financière de la Banque pour l'exercice 2021, les dividendes versés continuellement par la Banque et sa stratégie de croissance nord-américaine. Il commente aussi l'entente annoncée par la Banque pour l'acquisition de Bank of the West, les investissements de la Banque dans le numérique, ainsi que sa croissance axée sur sa raison d'être à l'égard de chacun des facteurs ESG.

PROCÉDURES SUPPLÉMENTAIRES

Le président de l'assemblée passe en revue les procédures supplémentaires pour l'assemblée. Il indique ensuite que, selon l'agent des transferts de la Banque, Computershare, plusieurs actionnaires inscrits et véritables, représentant un peu plus de 47 % du total des actions émises et en circulation de la Banque, ont exprimé des votes directement ou par procuration à l'égard des questions prévues à l'ordre du jour de l'assemblée.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS ET RAPPORT DES AUDITEURS AUX ACTIONNAIRES DE 2021

Le président fait référence au Rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2021. Il précise que les états financiers annuels s'y trouvent. Il ajoute que le rapport des auditeurs reproduit dans le Rapport annuel 2021 est réputé avoir été lu.

Il demande ensuite si des questions à ce sujet ont été adressées à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne et, en l'absence de question, il passe au prochain point à l'ordre du jour.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président de l'assemblée passe ensuite à la question des 13 administrateurs à élire dans le cadre de l'assemblée et indique que tous les candidats se portent candidats à la réélection.

Le président de l'assemblée invite ensuite la secrétaire générale à présenter les candidats à l'élection. La secrétaire générale confirme qu'elle est actionnaire et fondée de pouvoir. La candidature de chacune des 13 personnes ci-dessous est proposée (et appuyée) à titre d'administrateur de la Banque pour un mandat se terminant à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque ou au moment où leur successeur sera élu ou nommé :

Janice M. Babiak
 Sophie Brochu
 Craig Broderick
 George A. Cope
 Stephen Dent
 Christine Edwards
 Martin S. Eichenbaum

David Harquail
 Linda S. Huber
 Eric La Flèche
 Madhu Ranganathan
 Lorraine Mitchelmore
 Darryl White

M. Neil Puddicombe, secrétaire général adjoint, confirme qu'il est un actionnaire et un fondé de pouvoir, et appuie la motion.

Avant de procéder au vote, le président de l'assemblée confirme qu'aucune question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne.

NOMINATION DES AUDITEURS DES ACTIONNAIRES

Le président de l'assemblée indique ensuite que pour la présentation des motions à l'assemblée, M. Gardy Pharel et M^{me} Vlatka Puljic, qui sont des ambassadeurs-vedettes en raison de leur travail dans le cadre des diverses initiatives ESG de la Banque, assistent à l'assemblée par téléphone. Le président de l'assemblée invite ensuite M. Pharel à présenter la motion.

M. Pharel confirme qu'il est fondé de pouvoir, puis présente la motion suivante, appuyée par M. Puddicombe :

QUE le cabinet KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. soit nommé en tant qu'auditeurs de la Banque pour le prochain exercice.

Avant de procéder au vote, le président de l'assemblée confirme qu'aucune question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne.

RÉSOLUTION CONSULTATIVE SUR LA DÉMARCHE DE LA BANQUE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION DES CADRES

Le président de l'assemblée présente le prochain point à l'ordre du jour, soit l'approbation d'une résolution consultative sur l'approche de la Banque en matière de rémunération des dirigeants. Le président de l'assemblée invite M^{me} Puljic à présenter la motion.

M^{me} Puljic confirme qu'elle est fondée de pouvoir, puis présente la motion suivante, appuyée par M. Puddicombe :

QUE la résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres soit approuvée.

Avant de procéder au vote, le président de l'assemblée confirme qu'aucune question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne.

PROPOSITION D'ACTIONNAIRE

Le président de l'assemblée présente le prochain point à l'ordre du jour, soit l'examen des propositions d'actionnaire n° 1 à 3 décrites dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Le président de l'assemblée invite M. Willie Gagnon, du MÉDAC, à faire une déclaration à l'appui de ces propositions et à présenter les propositions du MÉDAC. M. Gagnon remercie le président de l'assemblée pour l'occasion qui lui est offerte et fait une brève déclaration à l'appui des propositions d'actionnaire n° 1 à 3 du MÉDAC. Le président de l'assemblée remercie M. Gagnon pour cette déclaration. M. Gagnon propose ensuite l'approbation des propositions d'actionnaire n° 1 à 3.

Le président de l'assemblée confirme qu'aucune question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne relativement aux propositions d'actionnaire n° 1 à 3.

Proposition d'actionnaire n° 1

Résolue : Il est proposé que la Banque explore la possibilité de devenir une organisation agissant dans l'intérêt public général et qu'elle fasse rapport à ce sujet aux actionnaires à la prochaine assemblée annuelle.

Proposition d'actionnaire n° 2

Résolue : Il est proposé que la Banque tienne un vote consultatif annuel sur ses cibles et son plan d'action en matière d'environnement et de climat.

Proposition d'actionnaire n° 3

Résolue : Il est proposé que la langue de la Banque soit le français, ou plus particulièrement la langue de travail au Québec, y compris la langue parlée lors des assemblées annuelles. Son statut officiel doit être officiellement consigné par écrit dans les lettres patentes de la Banque.

Le président de l'assemblée rappelle aux actionnaires que la position et la recommandation du Conseil d'administration consistent à voter contre les propositions pour les raisons énoncées dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Ensuite, le président de l'assemblée demande aux actionnaires et aux fondés de pouvoir de voter.

Le président de l'assemblée demande ensuite à M. Gagnon, du MÉDAC, de faire une déclaration au sujet des quatre propositions supplémentaires qui ont par la suite été retirées par le MÉDAC. Avant cela, le président de l'assemblée remercie M. Gagnon de sa volonté et de sa disponibilité à communiquer avec la Banque. M. Gagnon remercie le président de l'assemblée de l'occasion et fait une brève déclaration au sujet des propositions retirées. Il remercie ensuite la Banque pour son ouverture dans le cadre du processus. Le président de l'assemblée remercie M. Gagnon.

Le président de l'assemblée présente le prochain point à l'ordre du jour, soit l'examen de la proposition d'actionnaire n° 4 décrite dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Il indique que cette proposition d'actionnaire a été soumise par Harrington Investments Inc. Le président note également que Harrington Investments Inc. a initialement soumis cette proposition conjointement avec un autre proposant, qui a accepté de retirer la proposition après une interaction constructive avec la Banque. Le président de l'assemblée invite M. John Harrington, de Harrington Investments Inc., à faire une déclaration à l'appui de cette proposition, telle qu'elle est présentée par Harrington Investments Inc., et à présenter la motion sur la proposition. M. Harrington remercie le président de l'assemblée pour l'occasion qui lui est offerte et fait une brève déclaration à l'appui de la proposition d'actionnaire n° 4 de Harrington Investment Inc. Le président remercie M. Harrington pour cette déclaration. Il est présumé que M. Harrington souhaite présenter la proposition d'actionnaire n° 4 :

Proposition d'actionnaire n° 4

Résolue : Les actionnaires demandent à BMO d'adopter d'ici la fin de 2022 une politique dans le cadre de laquelle la société prend les mesures nécessaires pour s'assurer que son financement ne contribue pas à de nouveaux approvisionnements en combustibles fossiles qui ne seraient pas conformes au scénario de carboneutralité d'ici 2050 de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Le président de l'assemblée confirme qu'aucune question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne relativement à la proposition d'actionnaire n° 4. Cependant, un actionnaire pose une question sur l'approche de la Banque en matière de mobilisation des actionnaires à l'égard des propositions d'actionnaire en général, et on répond à cette question.

Le président de l'assemblée rappelle aux actionnaires que la position et la recommandation du Conseil d'administration consistent à voter contre cette proposition pour les raisons énoncées dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Ensuite, le président de l'assemblée demande aux actionnaires et aux fondés de pouvoir de voter.

COLLECTE DES BULLETINS DE VOTE ET COMPTABILISATION DES VOTES

Le président de l'assemblée déclare la fermeture des scrutins à l'égard de tous les points à l'ordre du jour et demande aux scrutateurs de comptabiliser les votes.

PROPOSITION D'ACTIONNAIRES RETIRÉE

Pendant que les scrutateurs totalisent les votes, le président de l'assemblée fait référence à une autre proposition d'actionnaire soumise par le fonds général et le fonds de défense du B.C General Employees' Union General (BCGEU) sur la financialisation du logement, proposition qui a été retirée à la suite de discussions avec la Banque au sujet de ses pratiques actuelles et de son accord à prendre certaines mesures, le tout conformément à la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Le président remercie le BCGEU pour son engagement constructif.

RÉSULTATS DU VOTE

À la suite de la collecte et de la comptabilisation des votes, le président de l'assemblée demande à l'agent des transferts de la Banque, Computershare, de communiquer les résultats du scrutin. M^{me} Kate Stevens, de Computershare, annonce les résultats préliminaires du scrutin, dont une copie finale se trouve à l'annexe A et fait partie du présent procès-verbal.

Le président de l'assemblée déclare que les 13 candidats proposés aux postes d'administrateurs de la Banque sont élus, que le cabinet d'audit KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est nommé à titre d'auditeurs de la Banque pour le prochain exercice, que la résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des dirigeants est approuvée et que les propositions d'actionnaire n° 1 à 4 ne sont pas approuvées.

QUESTIONS D'ACTIONNAIRES

Le président de l'assemblée déclare ensuite la période des questions d'actionnaires ouverte. Des commentaires et des questions sont reçus de la part de divers actionnaires et fondés de pouvoir, en personne et par webdiffusion, en ce qui a trait à la réponse de la Banque à la *Loi sur les mesures d'urgence* du gouvernement fédéral, à la transition juste vers une économie à faibles émissions de carbone, aux préoccupations des Canadiens à l'égard du climat et des occasions d'affaires, et à l'intention de la Banque d'adopter une proposition consultative en matière de politique environnementale; on répond à ces commentaires et à ces questions.

FIN DE L'ASSEMBLÉE

Le président de l'assemblée remercie toutes les personnes qui ont assisté à l'assemblée. Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le président de l'assemblée déclare que l'assemblée est terminée à 10 h 56.

Confirmé
(signature)

Président de l'assemblée

Vérfifié
(signature)

Secrétaire

LISTE DES ANNEXES

Annexe A Résultats du vote

**RAPPORT REQUIS
PAR LE RÈGLEMENT 51-102
RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DU VOTE**

Dest. : Autorités canadiennes en valeurs mobilières

Comme le requiert l'article 11.3 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, le texte qui suit décrit les questions soumises au vote à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal (la « Banque ») tenue le 13 avril 2022 et, comme ces votes ont eu lieu par voie de scrutin, le nombre et le pourcentage des votes exprimés POUR ou CONTRE chacune de ces questions et le nombre D'ABSTENTIONS. Chacune des questions mentionnées ci-dessous est plus amplement décrite dans l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de sollicitation de procurations de la direction qui peuvent être consultés à l'adresse www.bmo.com/relationinvestisseurs.

Le conseil d'administration et la direction de la Banque ont recommandé aux actionnaires de voter POUR l'élection de chacun des 13 candidats aux postes d'administrateur dont le nom figure dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction, POUR la nomination de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs de la Banque, POUR le vote consultatif sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres, et CONTRE les propositions d'actionnaire n° 1, 2, 3 et 4.

1. Élection des administrateurs

Un scrutin a été tenu sur la résolution relative à la nomination des 13 candidats suivants à titre d'administrateurs de la Banque pour un mandat se terminant à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque ou au moment où leurs successeurs seront élus ou nommés. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Candidat	Votes pour		Abstentions	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Janice M. Babiak	287 848 007	96,98 %	8 952 422	3,02 %
Sophie Brochu	292 174 782	98,44 %	4 625 647	1,56 %
Craig W. Broderick	293 034 095	98,73 %	3 766 335	1,27 %
George A. Cope	283 611 797	95,56 %	13 188 633	4,44 %
Stephen Dent	295 875 020	99,69 %	925 410	0,31 %
Christine A. Edwards	292 082 450	98,41 %	4 717 979	1,59 %
Martin S. Eichenbaum	294 524 215	99,23 %	2 276 216	0,77 %
David Harquail	294 774 151	99,32 %	2 026 278	0,68 %
Linda S. Huber	294 689 679	99,29 %	2 110 749	0,71 %
Eric R. La Flèche	294 221 493	99,13 %	2 578 938	0,87 %
Lorraine Mitchelmore	292 356 778	98,50 %	4 443 651	1,50 %
Madhu Ranganathan	292 056 462	98,40 %	4 743 967	1,60 %
Darryl White	294 781 159	99,32 %	2 019 272	0,68 %

- 2 -

2. Nomination des auditeurs des actionnaires

Un scrutin a été tenu sur la résolution portant sur la nomination du cabinet KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs de la Banque pour l'exercice 2022. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Abstentions	
288 357 055	93,67 %	19 478 689	6,33 %

3. Vote consultatif sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres

Un scrutin a été tenu sur la résolution consultative portant sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Votes contre	
280 539 675	94,52 %	16 259 852	5,48 %

4. Devenir une société d'intérêt social

Un scrutin a été tenu sur une proposition d'actionnaire demandant que la Banque analyse la possibilité de devenir une société d'intérêt social et en fasse rapport aux actionnaires lors de la prochaine assemblée annuelle :

Votes pour		Votes contre		Abstentions	
11 482 026	3,87 %	283 735 082	95,61 %	1 548 341	0,52 %

5. Vote consultatif sur la politique environnementale

Un scrutin a été tenu sur une proposition d'actionnaire demandant que la Banque se dote d'une politique de vote consultatif annuel au regard de ses objectifs et de son plan d'action en matière environnementale et climatique :

Votes pour		Votes contre		Abstentions	
44 384 195	14,95 %	247 606 027	83,43 %	4 807 879	1,62 %

6. Français, langue officielle

Un scrutin a été tenu sur une proposition d'actionnaire demandant que la langue de la Banque soit le français, notamment la langue de travail au Québec, y compris la langue aux assemblées annuelles :

Votes pour		Votes contre		Abstentions	
2 350 598	0,79 %	292 713 688	98,63 %	1 733 539	0,58 %

7. Financement consacré aux industries fossiles

Un scrutin a été tenu sur une proposition d'actionnaire voulant que BMO mette en place, d'ici la fin de 2022, une politique aux termes de laquelle la Société prendra les mesures nécessaires pour s'assurer que son financement ne contribue pas à la constitution de nouvelles réserves de combustibles fossiles, ce qui serait contraire au scénario de zéro émission nette d'ici 2050 de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) :

Votes pour		Votes contre		Abstentions	
22 288 241	7,51 %	273 028 386	91,99 %	1 481 467	0,50 %

FAIT le 13 avril 2022.

Banque de Montréal

Par : /s/ Barbara M. Muir
 Barbara M. Muir
 Secrétaire générale